

Règlement général commun aux trois implantations

Tous les élèves sont sensibilisés dès la rentrée et tout au long de l'année aux règles qui suivent. Le règlement est parcouru chaque début d'année par l'ensemble des élèves de primaire dans le cadre du cours de morale. Il est signé pour approbation par l'enfant et les parents.

1. Aspect relationnel (comportement)

- Je suis respectueux et poli envers chacun, enfant comme adulte.
- Je règle mes conflits par la discussion. Je n'utilise aucune violence verbale ou physique.

2. Dans les différents lieux

- Je respecte les règles de sécurité et d'hygiène.
- Je respecte les lieux et le matériel qui s'y trouve.
- Je mets les déchets dans la poubelle adéquate et je participe au rangement général.
- Je me déplace calmement.
- J'utilise chaque lieu selon l'usage prévu.

En classe

- J'arrive à l'heure avec mon matériel.
- Je suis à l'écoute et disponible pour apprendre.
- J'écoute les autres et je respecte le tour de parole.
- Je demande l'autorisation pour boire ou aller aux toilettes mais je privilégie les moments de pause pour le faire.

Dans les couloirs

- Le couloir est un lieu de passage. Je n'y joue pas, je ne m'y rends pas sans autorisation et je n'y laisse rien trainer.
- Je me range et je me déplace en file en respectant le sens de circulation et sans entraver le passage.

Dans les toilettes

- Je frappe avant d'entrer et j'attends mon tour.
- J'utilise modérément le papier de toilettes.
- J'actionne la chasse d'eau.

- Je respecte la propreté des lieux.
- Je me lave les mains et je ne gaspille ni l'eau ni le savon.

Dans le jardin

- Je respecte les zones et les règles qui leur sont propres.
- Je respecte le matériel mis à disposition et je le range.
- A la fin de la récréation, lorsque la cloche sonne, je me range directement et calmement.
- En cas de drapeau rouge, je reste sur le béton.

Salle de gym

- Je rentre sans chaussures et uniquement accompagné de l'enseignant.
- Je reprends mon sac lors de chaque congé afin de nettoyer mes affaires.

Salle informatique

- Je n'utilise pas sans autorisation le matériel (ordinateur, photocopieuse, imprimante).

3. Règles générales, à l'école comme et en sortie

- Je laisse mes jeux et jouets à la maison.
- Je laisse mes objets précieux et dangereux à la maison.
- Les bonbons, sucettes et chewing-gums restent à la maison.
- L'eau est la seule boisson autorisée à l'école.
- Le portable est autorisé, uniquement à la chaussée d'Alseberg, mais il doit rester éteint et dans le cartable sous peine d'être confisqué jusqu'à sa récupération par l'un des parents.

4. Horaire

07h30 : ouverture de la garderie

08h30 : arrivée de tous les élèves en classe. Les parents ont quitté l'école sauf s'ils ont une communication importante à faire au titulaire.

08h40 : début des cours

10h20 : collation collective et récréation

10h45 : retour en classe

12h25 : repas

13h05 : sieste (en accueil et M1) ou récréation

13h35 : retour en classe à partir de la M2

15h15 : fin des cours

15h15 à 15h30 : sortie pour les enfants qui ne vont ni en garderie ni à l'étude

15h30 à 16h30 : les P5 et P6 qui ne quittent pas l'école à 15h15 se rendent obligatoirement à l'étude (lundi, mardi et jeudi). Si leur travail est terminé, ils peuvent quitter à 16h.

Un rang est prévu lundi, mardi, jeudi, vendredi pour les élèves de la chaussée d'Alseberg vers la rue Meyerbeer afin qu'ils rejoignent leurs frères et sœurs après la garderie:

- 17h : à la chaussée d'Alseberg le rang de la garderie part pour la rue Meyerbeer

18h : fin de la garderie. Il n'y a plus d'élève dans l'enceinte de l'école.

Précision pour le mercredi :

- 12h25 : fin des cours
- 12h25 à 12h40 : sortie pour les enfants qui ne vont pas à la garderie

Un rang est prévu à 12h25 de la chaussée d'Alseberg vers la rue Meyerbeer.

- 12h25 à 18h : garderie dans son bâtiment
- 16h00 : les élèves de Meyerbeer sont accompagnés à l'avenue Albert

5. Moments particuliers

Garderie

Je respecte les mêmes règles que celles instaurées dans l'école.

Repas

Je respecte le silence pendant les dix premières minutes du repas.

Sortie

- A 15h15, je me rends directement à la porte de sortie ou à la garderie selon ce qui a été prévu par mes parents.

Etude (P5 et P6 uniquement)

- Lorsque je suis inscrit à l'étude, je dois y rester jusqu'à minimum 16h.
- Je viens avec mon matériel.

Avant de partir, je fais vérifier mon travail par un enseignant.

6. Devoirs et leçons

- Je consulte quotidiennement avec mes parents la farde d'avis, la farde de transport (1^{ère} à 6^{ème}) et le journal de classe (à partir de la 3^{ème} année).
- En primaire, je viens avec mes devoirs faits et mes leçons apprises.

7. Sanctions

Pour le bien-être de tous, je respecte les règles de l'école. En cas de non-respect, je serai sanctionné par l'adulte responsable. La sanction sera réfléchie, constructive, réparatrice et expliquée. Elle sera proportionnelle à la fréquence et à la gravité des faits:

- premier avertissement et rappel de la règle,
- écartement ou réparation,
- avertissement aux parents et appel à la direction.

8. Documents à consulter et à signer

- Je montre les avis, le journal de classe, la liste des points, les évaluations et les bulletins à mes parents qui les signent.

9. Communication parents-école

Avec les enseignants: une réunion collective et deux entretiens individuels sont organisés chaque année. Si en dehors de ceux-ci mes parents souhaitent rencontrer

un enseignant, ils prennent rendez-vous par le biais du journal de classe ou de la farde d'avis.

Avec la direction: si mes parents souhaitent rencontrer la direction, ils doivent prendre contact avec le secrétariat par téléphone (02 344 08 84) ou directement par mail (direction@ecolenosenfants.be).

Je m'engage à respecter le présent règlement.

Date et Signature:

de l'élève et des parents